Cela se situe dans le contexte de mes propos sur la nécessité d'une stratégie industrielle pour le Canada. Je conseille au ministre des Finances (M. Turner), si ce n'est pas déjà fait, de se mettre à l'œuvre avec ses fonctionnaires pour élaborer une politique industrielle pour notre pays. Les prestations à la fabrication et à la transformation iront à l'Ontario et au Québec . . . le ministre secoue la tête.

L'hon. M. Turner: L'Alberta en profitera énormément.

L'hon. M. Lambert: Le gouvernement de l'Alberta n'en est pas convaincu. Le ministre devrait lire les commentaires du trésorier et du premier ministre de la province à ce sujet, car ils ne partagent pas cet avis en ce moment.

L'hon. M. Turner: Le premier ministre obtient exactement ce qu'il lui faut.

L'hon. M. Lambert: Je parle d'évolution dans le domaine de la fabrication et de la transformation. Les bénéfices sont trop concentrés actuellement. Quel stimulant le ministre a-t-il offert aux Canadiens qui investissent dans de nouvelles entreprises en Alberta et doivent concurrencer des intérêts étrangers qui s'y trouvent déjà en grand nombre et qui ne sont pas contrôlés par une commission d'examen ou de surveillance? C'est bien d'une stratégie industrielle que je parle. Par exemple, où sont allées les subventions du ministère de l'Expansion économique régionale? A la circonscription du ministre de l'Agriculture (M. Olson).

L'hon. M. Turner: Oh. oh!

L'hon. M. Lambert: Très bien, je vais parler au ministre de l'Agriculture et je vais lui dire qu'elles sont allées dans sa circonscription et dans la circonscription voisine de la sienne. Elles sont allées à d'autres provinces aussi, mais quels bénéfices réels en retirera-t-on?

L'hon. M. Marchand: Et dans les circonscriptions des Maritimes qui ont élu des conservateurs.

L'hon. M. Lambert: Où sont-elles allées dans les provinces d'Ontario et de Québec? Dans bien des cas, ces subventions entravent les initiatives des ministères provinciaux de l'Industrie et du Commerce. Que le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) pose la question aux ministres provinciaux. J'ai entendu dire que son nom figurait sur une liste, et ce n'était pas dans la litanie des saints, une liste touchant l'application du programme d'expansion économique régionale.

L'hon. M. Mackasey: Et la vallée d'Okanagan.

L'hon. M. Lambert: On peut désigner diverses régions, mais c'est un coup de dés. Le ministère de l'Expansion économique régionale fonctionne à son gré, sans suivre une politique de stratégie industrielle de concert avec le ministre des Finances ou les provinces.

Il y a certaines circonstances où, pour le bien du Canada dans son ensemble, le gouvernement du Canada devrait consulter les gouvernements provinciaux en vue d'éviter les confrontations et les durcissements d'attitude dont nous sommes témoins en ce moment, alors que le ministre des Finances s'en prend à un premier ministre provincial. J'invite le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Mackasey) à lire les journaux afin de savoir ce qu'ils pensent des observations du ministre des Finances au sujet de M. Bourassa.

Monsieur l'Orateur, je ne veux pas monopoliser le temps de la Chambre cet après-midi. Un autre parlera des détails du tarif. Mes collègues et moi nous réjouissons de la création de cette nouvelle catégorie de tarif préférentiel général pour venir en aide aux pays en voie de développement, et j'en félicite le ministre, comme le feront tous les Canadiens avisés. C'est une méthode bien plus constructive que le simple octroi de subventions. Il faudra mettre ce tarif au point et y faire certaines rectifications, mais c'est un pas dans la bonne voie.

Ce qui m'inquiète à propos de cette transformation complète du tarif douanier, c'est qu'elle peut constituer un recul dans le domaine du libre-échange, surtout en ce qui concerne les textiles. Il sera bien plus facile d'imposer des droits et des conditions unilatéralement, sans négocier des contingents. On a avantage à négocier des contingents, car cela comporte généralement des concessions mutuelles. Pendant la campagne électorale de 1968, le ministre de l'Industrie et du Commerce à l'époque a imposé une surtaxe sur certains textiles qui a causé des bouleversements ici au Canada et aussi dans les pays touchés par cette surtaxe, entraînant une détérioration des relations commerciales. C'est assurément une mauvaise méthode, de s'abriter derrière la façade de la bureaucratie. Les députés ne pourront pas aborder utilement l'étude de ces modifications avant la fin du débat et l'adoption du projet de loi. Voilà un point. Oh! Cela semble tout à fait bien. Je sais que le ministre d'État (M. Mahoney) a un faible pour l'efficacité et qu'il aime s'emparer d'une question importante et la cacher. C'est sa façon de se comporter. Mais, monsieur l'Orateur, ce n'est pas ainsi que la Chambre veut qu'on procède. Elle veut que les choses soient exposées franchement.

• (1600)

[Français]

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. L'honorable ministre des Postes invoque le Règlement.

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, j'essayais d'écouter l'interprétation simultanée, et je n'ai pas très bien compris ce qu'on a dit au sujet du terme «façade». Au fait, je n'ai pas compris la traduction exacte de ce mot.

L'hon. M. Lambert: Oui, monsieur l'Orateur, c'est «un mur sans ouverture», «it is a facade without opening». C'est une expression anglaise, mais le ministre connaît l'anglais autant que je comprends bien le français. Alors, si l'expression ne se traduit pas facilement, cela est compréhensible.

[Traduction]

Cette tendance m'inquiète, monsieur l'Orateur. Certains de mes collègues vont d'ailleurs développer ce point.

[Français]

L'hon. M. Côté: Avez-vous perdu votre place?